

Réf: Dossier N° 079777

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECOLE PRIVEE LES ANGES DE KIMIA »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA ABATTA, Lot 1179-180,
Ilot 17

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 08/02/2022 reçus par Me DIAHORE-TOHOURI ANGELINE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 09/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLE PRIVEE LES ANGES DE KIMIA »

Objet : -LA CREATION , LA GESTION ET L'EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE PRIVE, D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE, LA FORMATION ET L'ENCADREMENT D'ELEVES, L'ACHAT DE TOUS MOBILIERS ET MATERIELS DIDACTIQUES POUR L'EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT.

L'ACQUISITION ET L'EXPLOITATION DIRECTE OU INDIRECTE LA PRISE A BAIL, L'AFFERMAGE, LA GERANCE D'ETABLISSEMENT, OU IMMEUBLES BATIS, BUREAUX OU MAGASINS POUVANT SERVIR D'UNE MANIERE QUELCONQUE A L'OBJET SOCIAL.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA ABATTA, Lot 1179-180, Ilot 17

Dirigeant(s) : Mme MASSENGO-KAYI RIDELLE ANICK MONDESIR EPOUSE COULIBALY (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00785 du 22/02/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07070/GTCA/RC/2022 du 22/02/2022

